

Nicolas LUIGI (Avisilva), gestionnaire de forêts privées

Si vous cherchez Nicolas LUIGI promenez-vous dans les bois du Nord et du Centre Var, des Alpes de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes, c'est là où vous aurez le plus de chances de le trouver ! Bombes de peinture à la ceinture, « compas forestier » à la main et nez en l'air, il scrute les bois à la recherche des arbres d'avenir à maintenir et de ceux qu'il convient d'enlever (cf photo ci-dessous).



Niçois de naissance et varois d'adoption, puisqu'il a vécu dans notre département pendant plus de 15 ans, Nicolas exerce aujourd'hui son activité de gestionnaire indépendant de forêts privées sur l'ensemble de la région Paca, en tout premier lieu dans le Var.

Membre stagiaire des Experts Forestiers de France (www.foret-bois.com), l'un des seuls basés à demeure dans la région, et Expert du Comité des Forêts (regroupement de propriétaires et de 11 experts, gérant 128 000 hectares de forêts en France : www.comitedesforets.com), il intervient partout dans la région sur près de 8000 hectares au côté de ses clients propriétaires de bois et forêts.

L'objectif de son travail de planificateur et de maître d'œuvre est de mettre en place une gestion forestière durable, à long terme et multifonctionnelle, du patrimoine (boisé) de ses clients.

Pour cela il s'appuie principalement sur les principes techniques, économiques et éthiques de la *sylviculture Pro Silva* (www.prosilva.fr), qui prévoit en particulier le respect et l'accompagnement des dynamiques naturelles, l'amélioration constante de la valeur du capital-bois (« ce qui reste est plus important que ce qui part », nous dira Nicolas à plusieurs reprises) et des interventions de coupes légères et relativement fréquentes.

Tout ceci permet aux forêts d'évoluer progressivement dans le sens que l'on souhaite (exemple de la remontée progressive des chênes sous les forêts de pins), toujours de manière réversible et dans une logique économique, permettant conjointement la rentabilité des opérations immédiates et la fourniture de bois aux différentes industries de transformation (papier, palette, bois-énergie...).

Les clients de Nicolas sont principalement des propriétaires de « grandes » forêts, de quelques dizaines à centaines d'hectares pour lesquels il rédige des plans simples de gestion (documents de planification obligatoire pour toutes les forêts privées de plus de 25 hectares, qui établit un diagnostic et une programmation d'interventions sur une durée de 15 ans).

Mais il intervient aussi auprès de « petits » propriétaires forestiers, notamment lorsque ceux-ci se regroupent pour réfléchir ensemble à la gestion, l'entretien et l'aménagement de leurs bois.

La spécificité de l'approche de Nicolas tend aussi et surtout à l'intégration des différents enjeux et objectifs que les propriétaires assignent à leurs bois. Par exemple les liens à l'activité chasse, aux activités récréatives, à la protection de la biodiversité, à l'accueil du public quand il est souhaité, à la prévention incendie, au pastoralisme etc... Un casse-tête parfois, mais également une nécessité tant cette multifonctionnalité est devenue indissociable de la réalité de nos massifs boisés aujourd'hui.

Dans les taillis de chênes par exemple, la mise en place de « cloisonnements d'exploitation » (passages spécifiques pour les engins forestiers) permet également de servir de lieux de passage voire de lignes de tir pour la chasse, de réouverture d'anciens sentiers, d'entretien et d'accès facilité aux petits éléments de patrimoine (murets...), de pose de clôtures pour les animaux...

C'est ainsi qu'est désormais pensé l'aménagement et l'exploitation raisonnée de taillis de chênes par Nicolas.

Idem dans des peuplements mélangés de pins et de chênes, fréquents dans nos paysages, où ce type d'aménagements permet de faciliter la première intervention puis l'éclaircie progressive des pins au fur et à mesure des opérations (tous les 10 à 15 ans), en limitant la casse dans les chênes (cf photo ci-contre).



Bien entendu cette approche fine de la gestion forestière nécessite un partenariat étroit avec des entreprises de travaux et d'exploitation forestière, qui ont intégré les principes de gestion proposés et avec lesquelles Nicolas travaille en collaboration étroite, également pour intégrer leurs propres contraintes (types de matériels, accès et stockage, saisonnalité de travail...) et leur fournir les bois qu'ils recherchent. Pas évident à trouver, mais petit à petit un réseau de partenaires se met en place.

A l'aune d'une forte demande énergétique et industrielle et d'une forte pression sur la ressource en bois, certes renouvelable mais pas inépuisable, il est de bonne augure d'observer que des professionnels de la gestion forestière s'organisent, de manière indépendante et structurée, pour répondre à la fois aux besoins et attentes des propriétaires et également aux demandes de plus en plus précises et pressantes des industries de transformation du bois d'une part et de tous les usagers des espaces naturels d'autre part.

Gageons que ce type d'initiatives va tendre à se développer pour améliorer les pratiques, la valeur de nos forêts et la culture forestière des citoyens et propriétaires de notre département.



Chargement de bois de pin sylvestre qualité charpente dans le Nord-Est du Var



*Bois de pin qualité palette (1^{er} plan) et qualité énergie (second plan)
trié sur le même chantier du Nord-Est du Var (commune de Mons) en 2014*

Coordonnées :

Nicolas LUIGI (AviSilva)

Ingénieur forestier - Membre stagiaire des Experts Forestiers de France - Expert du Comité des Forêts

Le Clos St Sylvestre, 1 rue des Plantiers 04100 Manosque

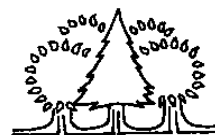
SIRET : 530 741 552 00 34

Tel : 06 71 90 16 00 Mail : nicolas.luigi@yahoo.fr



**EXPERTS
FORESTIERS
DE FRANCE**

www.foret-bois.com



www.comitedesforets.com